



## RE-INSCRIPTION 2024 -2025

Documents à compléter et à retourner au secrétariat avant lundi 29 Janvier 2024

Je (Nous), soussigné (ons) ..... représentant(s) légal(aux) du ou des enfants mentionné(s) ci-dessous, m'engage (nous engageons) à :

*Cocher l'une des deux cases ci-dessous*

 Ré-inscrire mon (mes) enfant(s) Ne pas ré-inscrire mon (mes) enfant(s)

Pour l'année scolaire 2024-2025

Nom et Prénom	Niveau de classe en 2024-2025

Le coût annuel de la ré-inscription pour 2024-2025 s'élève à 75 € par enfant auquel vous devez ajouter l'adhésion annuelle facultative à l'association des parents d'élèves (A.P.E.L) de 20 € par famille.

Je joins un seul chèque (réinscription + adhésion A.P.E.L.) à l'ordre de OGEC SAINTE BERNADETTE.

Votre chèque doit impérativement être joint à ce document. Il sera mis en banque à partir du mois de mai 2024. Le contrat de scolarisation ainsi que le règlement financier vous seront remis au mois de Mai.

Signature(s) du(des) représentant(s) légal (aux) de(s) l'enfant(s)